

DECRET N°04-140/P-RM DU 29 AVRIL 2004 PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Ousmane Issoufi MAÏGA est nommé Premier Ministre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Bamako, le 29 Avril 2004.

Le Président de la République.

Amadou Toumani TOURE